



DECLARATION DES SYNDICATS CFTD, CFE-CGC, CGT et FO AU CCE DU 23 JANVIER 2013

M. le directeur général de Veolia Eau,

Les représentants du personnel constatent partout la désorganisation de l'entreprise.

La motion du CCE du 9 décembre 2011 devait nous permettre, sans a priori, de juger dans le temps, de l'utilité de cette réorganisation.

Malheureusement, nous constatons que depuis, le déploiement forcé d'Hellébore est, anarchique et dirigiste, car non préparé sur le terrain. Il est imposé sans marge de manœuvre et donne des résultats alarmants en termes de qualité et de conditions de travail pour tous les salariés. Les syndicats dénoncent la méthode calendaire du déploiement sans que vous ne vous souciez ni de la réalité du choc lié au changement d'organisation, ni du bouleversement de culture dans l'entreprise.

Nous n'avons aucun résultat économique probant, et nous craignons fortement une mise en place « low cost » que vous réfutez pourtant.

L'incompréhension des salariés, le sentiment de perdre leur appartenance à l'entreprise et leur professionnalisme, les stressent et augmente fortement les risques psychosociaux. Vous donnez le tournis à toutes les équipes de l'entreprise et chaque jour démontre un peu plus les incohérences de votre projet et la déstabilisation des salariés.

En ce qui concerne les clients, les collectivités locales s'apercevront rapidement, si ce n'est déjà le cas, que Veolia Eau privilégie la quantité au détriment de la qualité du travail auquel on les a généralement habitués. Que la rapidité des interventions est remise en cause par l'extension des périmètres, accentuée par la pénurie programmée de personnel sur le terrain.

De ce fait, vous mettez en danger l'entreprise, les contrats et donc les emplois.

Comment faire confiance à des hommes qui ne connaissent l'entreprise que de loin, qui découvrent pour la plupart nos métiers et qui viennent nous expliquer comment faire tourner une entreprise qui a 150 ans d'histoire et d'expérience.

Cela n'est qu'une réponse à la demande d'économie de Veolia Environnement.

La mise en place de l'accord « Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences », signé le 3 février 2011 par le groupe Veolia Environnement, devait permettre au groupe et à Veolia Eau de maintenir l'emploi, indispensable pour répondre à nos engagements contractuels et aux bonnes conditions de travail des salariés.

Force est de constater que vous ne l'avez pas fait ! Préférant afficher des économies immédiates, pour faire plaisir aux actionnaires, au détriment de l'avenir de l'entreprise.

Nous nous réservons donc le droit de demander aux élu(e)s du CCE de déclencher une alerte économique auprès du conseil d'administration de Veolia Environnement, le danger étant l'accentuation de la perte des contrats.